

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : Loi sur les produits dangereux (LRC) du Canada et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), tels que modifiés

Date d'émission 24-août-2022 Date de révision 06-août-2025 Numéro de révision 2

## 1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit FBN Clethodim Adjuvant

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit PMRA Reg. No.: 33357

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Adjuvant

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement comme indiqué sur l'étiquette du produit

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Farmer's Business Network Canada, Inc. PO Box 5607 High River, Alberta Canada T1V 1M7 1-844-200-FARM (3276)

Courriel regulatory@farmersbusinessnetwork.com

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

Pour obtenir une aide médicale d'urgence (humaine ou animale), communiquez avec Rocky

Mountain Poison Control au 866 767-5040

Pour une aide d'urgence chimique (déversement, fuite, incendie ou accident),

communiquez avec CHEMTREC au 800 424-9300 (Amérique du Nord) ou au 703 527-3887

(International)

## 2. Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

## Éléments d'étiquetage

Numéro de FS UL-GCS-121



#### **Danger**

## Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée Provoque des lésions oculaires graves

#### Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

## Conseils de prudence - Réponse

#### Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Date de révision: 06-août-2025

#### Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Enlever les vetements contamines et les laver avant reutilisation

## Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion.

# 3. Composition/information sur les ingrédients

## Substance

Non applicable.

## <u>Mélange</u>

Nom chimique	No. CAS	% en poids		Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Tensioactif d'ester de phosphate	68130-47-2	30 - 40	-	

## 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins

Conseils généraux Une consultation médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au

médecin traitant.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes

Numéro de FS UL-GCS-121 Page 2 / 10

apparaissent.

Contact avec les yeux Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement avec une grande quantité

d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.

Date de révision: 06-août-2025

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

**Ingestion** Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.

Équipement de protection

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de

individuelle pour les intervenants enprotection individuelle (voir la section 8).

premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Sensation de brûlure. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Peut causer la

cécité. Érythème (rougeur de la peau).

Effets d'une exposition Aucun connu.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge Aucun. Aucun.

électrostatique

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention

et précautions spéciales pour les

complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

pompiers

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection

individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

Numéro de FS UL-GCS-121 Page 3 / 10

sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des

contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

## 7. Manutention et stockage

## Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Considérations générales sur

l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de

la portée des enfants.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des

limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation

particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide transparent

État physique Liquide

Numéro de FS UL-GCS-121 Page 4 / 10

rappelant l'Amine Odeur

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Remarques • Méthode Valeurs

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible

congélation

Couleur

Point initial d'ébullition et plage Aucune donnée disponible

Ambre

d'ébullition

Inflammabilité Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

>= 150 °C Point d'éclair

Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucune donnée disponible SADT (°C) Aucune donnée disponible

рH > 2.3 - 3

pH (en solution aqueuse) Viscosité cinématique Viscosité dynamique Solubilité dans l'eau Solubilité(s)

Coefficient de répartition

(n-octanol/eau) Pression de vapeur Densité relative

Masse volumique apparente

Masse volumique du liquide Densité de vapeur relative Caractéristiques des particules Dimension de particules

0.96 g/mL

Distribution granulométrique

Autres renseignements

Masse moléculaire Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Teneur en COV Point de ramollissement Aucun renseignement disponible

Informations concernant les classes de danger physique

**Explosifs** 

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible. Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis. Matières incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Numéro de FS UL-GCS-121

Date de révision: 06-août-2025

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucun renseignement disponible Aucune donnée disponible

FBN Clethodim Adjuvant Date de révision: 06-août-2025

## 11. Données toxicologiques

## Informations sur les voies d'exposition probables

## Renseignements sur le produit

**Inhalation** Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants).

**Ingestion** Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une

ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la

diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Sensation de brûlure. Peut causer la cécité. Peut causer une rougeur et un larmoiement

des yeux. Érythème (rougeur de la peau).

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange:

ETAmél (orale) > 2,000 mg/kg

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une

irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des

brûlures. Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Numéro de FS UL-GCS-121 Page 6 / 10

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

**Potentiel de bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

## 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Emballage contaminé

Déchets de résidus/produits

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

inutilisés

Ne pas réutiliser les contenants vides.

# 14. Informations relatives au transport

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

## 15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

#### Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

## 16. Autres informations

NFPARisques pour la santé3Inflammabilité1Instabilité0Dangers particuliers -HMISRisques pour la santé3Inflammabilité1Dangers physiques0Protection individuelle

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

Numéro de FS UL-GCS-121 Page 7 / 10

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels genvernementally			
ADN	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux			
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)			
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe			
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels			
ATE	Estimation de toxicité aiguë			
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux			
bar BAT	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail			
BEL	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle			
	Limites d'exposition biologique			
bw Valous plotond	Poids corporel Valeur limite maximale			
Valeur plafond				
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction			
DOT	Département des transports (États-Unis)			
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)			
EmS	Programme d'urgence			
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)			
EPA	Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)			
GHS	Système général harmonisé			
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses			
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer			
IATA	Association du transport aérien international			
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires			
	transportant des produits chimiques dangereux en vrac			
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale			
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine			
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses			
IMO	Organisation maritime internationale			
ISO	Organisation internationale de normalisation			
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants			
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée			
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)			
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires			
NFPA	National Fire Protection Association			
n.s.a.	Non spécifié ailleurs			
CSENO	Concentration sans effet nocif observé			
DSENO	Dose sans effet nocif observé			
NOELR	Taux de charge sans effet observable			
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande			
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques			
LEMT	Limites d'exposition professionnelle			
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante			
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines			
PMT	Persistante, mobile et toxique			
PPE	Équipement de protection individuelle			
QSAR	Relation structure-activité quantitative			
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer			
	(Europe)			
SADT	Température de décomposition autoaccélérée			
SAR	Relation structure-activité			
FS	Fiche de données de sécurité			
SL	Limite à la surface			
STEL	Limite d'exposition de courte durée			
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée			
	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique			
STOT SE TCSI	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan			

TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)		
TWA	Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)		
UN	Nations Unies		
VOC	Composés organiques volatils		
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative		
vPvM	Très persistante et très mobile		
As	Substance allergène		
DS	Sensibilisant cutané		
Ot	Ototoxique		
pOt	Ototoxique - risque de troubles auditifs		
PS	Photosensibilisateur		
RS	Sensibilisant respiratoire		
S	Sensibilisateur		
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel		
Sa	Asphyxiant simple		
Sd	Désignation de la peau		
pSd	Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée		
Sdv	Désignation de la peau - vacante		
Sk	Notation de la peau		
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée		
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée		

#### Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité

Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé

Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)

Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

Date d'émission 24-août-2022

Date de révision 06-août-2025

Note de révision Format mis à jour. Sections de la FS mises à jour: 1, 4, 7, 8, 9, 10, 11.

#### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme

Numéro de FS UL-GCS-121 Page 9 / 10

un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

Numéro de FS UL-GCS-121